

Séance du Grand Conseil

Mardi 6 février 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Le point 3 sera traité à 14 heures.

Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30.

Groupe "Nature et Environnement" de 12h15 à 13h45, au Bicentenaire

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Mme la Présidente souhaite un bon anniversaire à M. le député Philippe Germain.			
	2.	Dépôts Interpellation : (18_INT_117) Hadrien Buclin. Motion : (18_MOT_018) Marc-Olivier Buffat. Postulat : (18_POS_035) Jean-Michel Dolivo.			
	3.	(GC 047) Assermentation d'un juge suppléant au Tribunal cantonal – Législature 2018 - 2022			
RENV-CE	4.	(18_INT_110) Interpellation Guy Gaudard - Grève du secteur public du 25 janvier 2018 (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(18_INT_112) Interpellation Yvan Pahud et consorts - L'Etat veut-il empêcher l'accès aux forêts du Jura vaudois ? (Pas de développement)			
RENV-CE	6.	(18_INT_113) Interpellation Léonore Porchet - Souffrons-nous d'amnésie visuelle ? (Pas de développement)			
RENV-CE	7.	(18_INT_115) Interpellation Thierry Dubois et consorts - Les prix de la Communauté tarifaire vaudoise (CTV) ne sont-ils pas surfaits ? (Pas de développement)			
RENV-CE	8.	(18_INT_107) Interpellation Felix Stürner et consorts - Comment mieux ancrer l'enseignement de l'allemand au secondaire I ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 6 février 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	9.	(18_INT_108) Interpellation Jean-Michel Dolivo et consorts - Ne serait-il pas indispensable de mieux garantir dans les hôpitaux psychiatriques vaudois la coparticipation des patient-e-s et le respect de leurs droits ? (Développement)			
RENV-CE	10.	(18_INT_109) Interpellation François Pointet et consorts au nom du groupe vert/libéral - La confiance dans le corps enseignant, la clef d'une école efficace ? (Développement)			
RENV-CE	11.	(18_INT_111) Interpellation Yvan Pahud et consorts - L'Etat veut-il empêcher l'accès aux refuges forestiers du Jura vaudois ? (Développement)			
RENV-CE	12.	(18_INT_114) Interpellation Stéphane Montangero et consorts - Boissons énergisantes : leur "effet cocktail" est-il une "bombe à retardement sanitaire" pour notre société ? (Développement)			
RENV-CE	13.	(18_INT_116) Interpellation Maurice Treboux et consort - Quand le renard se met à prêcher, prends garde à la poule ! (Développement)			
OA	14.	(19) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'étude de CHF 1'400'000 pour financer l'élaboration de la stratégie cantonale du transport de marchandises (1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté à l'unanimité. Art. 2 et 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 115 oui, 8 non et 1 abstention (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité.	DIRH.	Thuillard J.F.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	15.	(20) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 6'500'000.- pour financer la réalisation des mesures d'assainissement contre le bruit le long des routes cantonales selon la convention-programme signée entre le Canton et la Confédération pour la période 2016-2018 (1er débat) (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 110 oui, 5 non et 2 abstentions (majorité des $\frac{3}{4}$ requise). (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est adopté par 123 oui.	DIRH.	Thuillard J.F.	
RENV-COM	16.	(18_POS_029) Postulat Guy Gaudard et consorts - AMIANTE : ce n'est pas un problème du passé. Renforçons le principe de précaution (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	17.	(18_POS_030) Postulat Thierry Dubois et consorts - Lausanne la blanche ! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	18.	(18_POS_031) Postulat Daniel Develey et consorts - Recapitalisation de la CPEV : pour les assurés et les contribuables, versons sans plus attendre le solde des CHF 1,44 milliard ! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	19.	(18_POS_032) Postulat Nicolas Rochat Fernandez et consorts - Pour une réforme des Conseils généraux (art. 118ss LGC) (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	20.	(18_POS_033) Postulat Marc Vuilleumier et consorts - Pour que le passage du RI à la rente-pont soit harmonieux fiscalement (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	21.	(18_POS_034) Postulat Léonore Porchet et consorts - Nos salons sont des galeries : pour une artothèque vaudoise (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 6 février 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	22.	(18_RES_004) Résolution Jean-Michel Dolivo et consorts au nom des groupes EàG, Vert'libéral, Les Verts, Socialiste, PLR, PDC - Vaud libre, UDC - Pour des Assises de la chaîne pénale (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures) Soutenue par au moins 20 députés, la résolution, formulant un vœu, est mise en discussion. Amdt Schwaar accepté par 101 oui, 7 non et 21 abstentions. Résolution amendée adoptée à une large majorité, avec quelques oppositions et abstentions.			
RENV-CE	23.	(18_RES_005) Résolution Yvan Pahud et consorts - Demande de création urgente de places de détentions et de postes de travail permettant de répondre à la modification législative fédérale (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures) Soutenue par au moins 20 députés, la résolution, formulant un vœu, est mise en discussion. Amdt Dolivo refusé par 17 oui, 94 non et 21 abstentions. Résolution non amendée adoptée par 120 oui, 5 non et 11 abstentions.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	24.	<p>(323) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la partie aménagement du territoire (art. 1 à 79) de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC) (Suite des débats) (1er débat)</p> <p>Art. 16, al.1 accepté à une large majorité avec quelques amendements. Al. 1bis (nouveau), amdt Induni accepté par 77 oui, 45 non et 5 abstentions. Al. 1ter (nouveau), sous-amdt Buffat accepté par 129 oui et 1 abstention ; amdt Induni sous-amendé accepté par 104 oui, 22 non et 7 abstentions. Al. 1quater, sous-amdt Buffat accepté par 80 oui, 47 non et 6 abstentions ; amdt Induni sous-amendé accepté par 127 oui, 1 non et 6 abstentions. Al. 2 accepté à une très large majorité. Art. 16 amendé accepté par 122 oui, 1 non et 6 abstentions. Art. 17, al. 1bis (nouveau), amdt maj com refusé à une large majorité avec quelques abstentions. Art. 17 non amendé accepté à l'unanimité. Art. 18, al. 1, amdt maj com accepté à l'unanimité. Al. 1 bis, sous-amdts Buffat et Lohri à l'amdt min 1 acceptés en un seul vote à l'unanimité ; amdt maj com (oui) opposé à l'amdt min 1 sous-amendé (non) : l'amdt maj com est préféré par 67 oui, 64 non et 3 abstentions ; au vote nominal, le résultat est infirmé par 22 oui, 107 non et 11 abstentions; au vote pour lui-même, l'amdt min 1 est accepté par 116 oui, 8 non et 16 abstentions. Al. 2, amdt maj com accepté à la majorité. Art. 18 amendé accepté par 124 oui, 3 non et 10 abstentions. NB : s'il n'y pas d'autres variantes déposées, on peut faire voter en bloc, comme en commission, un seul amdt maj com, portant sur tout l'article, contre un seul amdt min 1, portant sur tout l'article. Les 2 camps avaient déposé chacun un seul amdt, réécrivant tout l'article. Art. 19 (titre), amdt maj com accepté à l'unanimité. Al. 1 accepté à l'unanimité. Al. 1bis (nouveau), sous-sous-amdt Jaques au sous-amdt Christin accepté par 81 oui, 43 non et 11 abstentions ; sous-amdt Christin sous-sous-amendé (oui) opposé au sous-amdt Lohri (non) : sous-amdt Lohri préféré par 42 oui, 89 non et 6 abstentions ; sous-amdt Lohri voté pour lui-même refusé par 14 oui, 119 non et 5 abstentions ; amdt maj com (al. 1 bis nouveau) refusé par 11 oui, 124 non et 1 abstention. Al. 2 accepté. Al. 3, sous-amdt Buffat accepté à la majorité ; amdt min 1 sous-amendé accepté par 81 oui, 45 non et 11 abstentions ; al. 3 amendé accepté à la majorité. Al. 4 accepté à la majorité. Art. 19 amendé accepté par 114 oui, 5 non et 6 abstentions. Art. 20 accepté à la majorité. Art. 21 accepté à la majorité. Art. 22 accepté à</p>	DTE.	Richard C. (Majorité), Labouchère C. (Minorité), Schwaar V. (Minorité)	13/02/2018

Séance du Grand Conseil

Mardi 6 février 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		la majorité. Art. 23, al. 3, sous-amdt Courdesse accepté par 89 oui, 29 non et 11 abstentions ; amdt maj com sous-amendé accepté par 68 oui, 56 non et 6 abstentions. Al. 3 amendé accepté à une courte majorité. Fin de la séance, suite des débats lors d'une prochaine séance.			
RENV-T	25.	(348) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Daniel Ruch et consorts - Forêt de demain. Quel avenir pour la propriété forestière publique et privée vaudoise ?	DTE.	Pahud Y.	13/02/2018
RENV-T	26.	(17_INT_723) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni - Accès aux chemins forestiers ? Mieux vaut ne pas tomber dans un gouffre ou avoir des soucis de mobilité !	DTE.		13/02/2018
RENV-T	27.	(17_POS_242) Postulat Yvan Pahud et consorts - Bois-énergie, comment soutenir cette énergie renouvelable	DTE	Ruch D.	13/02/2018
RENV-T	28.	(17_POS_008) Postulat Thierry Dubois et consorts - Encourager et faciliter l'assainissement énergétique des bâtiments	DTE, DFIRE	Van Singer C.	13/02/2018
RENV-T	29.	(3) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Postulat Jean-François Cachin et consorts - Une nouvelle réaffectation du P+R provisoire de Vennes	DTE.	Thuillard J.F.	13/02/2018
RENV-T	30.	(17_PET_070) Pétition pour la renaturation du ruisseau « Le Flon de Carrouge » à Servion	DTE	Ruch D.	13/02/2018
RENV-T	31.	(17_POS_237) Postulat Philippe Grobéty et consorts - Enfin réaliser un palier hydroélectrique sur la partie vaudoise du Rhône	DTE	Epars O.	13/02/2018
RENV-T	32.	(17_INT_702) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sabine Glauser - Pour que la concurrence des taxes ne coule pas les pêcheurs vaudois	DTE.		13/02/2018

Séance du Grand Conseil

Mardi 6 février 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	33.	(17_INT_706) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Epars et consort - Ce très vieux serpent de lac va-t-il enfin être euthanasié par le Conseil d'Etat ?	DTE.		13/02/2018
RENV-T	34.	(17_INT_010) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Epars - Les jet-skis vont-ils nous mener en bateau ?	DTE.		13/02/2018
RENV-T	35.	(17_INT_030) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Rezso et consorts - Les ZIZA : nouvel étalon pour ne rien faire ?	DTE.		13/02/2018
RENV-T	36.	(16_INT_550) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Muriel Thalman et consorts - Violences domestiques : pour l'instauration de mesures plus coercitives envers l'auteur-e de violences domestiques	DTE.		13/02/2018
RENV-T	37.	(17_INT_029) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Guy Gaudard et consorts - Récolte publique d'amiante : Quelles précautions vis-à-vis de la population ?	DTE.		13/02/2018

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :